

Centralités

Compte tenu de sa situation très centrale, de la variété des commerces et de son patrimoine, il est possible de dire que le 6^e arrondissement constitue dans sa plus grande partie une succession continue de lieux à fortes centralités, d'échelle métropolitaine. C'est vrai de toute la partie située au nord de l'Odéon et de Saint-Sulpice, jusqu'à la Seine, avec notamment le quartier Saint-Germain et le boulevard Saint-Michel. C'est vrai de l'axe commercial que constitue la rue de Rennes et

son double, formé par la rue du Cherche-Midi et la rue de Sévres, et de l'axe du boulevard du Montparnasse à l'ouest du boulevard Raspail. C'est vrai aussi de l'espace vert majeur du jardin du Luxembourg qui est au cœur de l'arrondissement. Avec le nord-ouest du 5^e, le 6^e arrondissement, soutenu par un bon équipement en transports en commun, est au cœur de la rive gauche de Paris. Il rayonne sur l'ensemble de la région.

Les équipements culturels y sont nombreux et l'arrondissement est celui des éditeurs. Le livre en général est un élément important, surtout au nord, dont il marque la mémoire. Plusieurs musées proposent une offre culturelle variée et originale dans un cadre bâti souvent remarquable. Les cinémas se combinent ici avec bars et restaurants, créant une animation nocturne tant au cœur du 6^e qu'en rive avec le 14^e. Certains de ces lieux n'en demeurent pas

moins des centres de vie locale, comme la place Saint-Sulpice. Avec église, mairie, hôtel des impôts et café, cette dernière forme une centralité fortement composée, qui accueille des animations temporaires annuelles autour du livre, des arts et de la poésie. Cette vie locale compose avec l'importante attractivité de l'arrondissement. Le commerce alimentaire est essentiellement présent sous la forme de centres fédérateurs comme les carrefours de Bucy ou de Vavin, ou encore de manière temporaire, le terre-plein du boulevard Raspail.

LES CENTRALITÉS

- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS

- locaux
- globaux
- ★ mairies

LES ANIMATIONS

- temporaires
- marchés

LES COMMERCES

- sur rue
- emprises commerciales

- grands magasins
- de 5000 à 10000 m²
 - + 10000 m²

grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)

- de 2500 à 5000 m²
- + 5000 m²
- de 1000 à 2500 m²
- de 300 à 1000 m²

LES DÉPLACEMENTS

- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT

- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS

- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

